

La CCI Littoral Hauts de France exploite les ports de plaisance de Boulogne/Mer et de Calais et le port du Tréport. Le port de plaisance de Boulogne est la propriété de la région Hauts de France qui en a délégué la compétence à la Communauté d'Agglomération de Boulogne/Mer. Il dispose de près de 500 anneaux et a un projet de développement. La CCI Littoral Hauts de France est concessionnaire jusqu'au 31/12/2019. (www.boulogne-marina.fr).

VOS MISSIONS

Vous êtes basé au port de plaisance de Boulogne/Mer et placé sous la responsabilité du Maître de port de Boulogne/Mer et du Responsable des ports de plaisance de Calais et de Boulogne/Mer. Vos missions principales sont les suivantes :

Accueillir et informer les clients à l'année et les visiteurs

- Accueillir, informer et conseiller les plaisanciers sur le fonctionnement du port et sur les possibilités offertes par son environnement (services, activités,...).
- Assurer le placement des bateaux et piloter la gestion dynamique des emplacements.
- Assurer la mise à disposition des services et accompagner les plaisanciers dans leur utilisation, si nécessaire.

Assurer la gestion technique du plan d'eau, des installations et les équipements du port

- Etablir et suivre les contrats avec les prestataires pour l'exploitation du site.
- Etre force de proposition pour l'amélioration des installations portuaires.

Assurer la gestion administrative et financière du port

- Etablir les contrats avec les plaisanciers pour la location des postes d'amarrage, suivre les services et percevoir les recettes.
- Assurer le suivi des factures ainsi que leurs règlements.
- Organiser et planifier le travail des agents du port.
- Etablir un rapport annuel sur la gestion et la fréquentation du port.

VOTRE PROFIL / VOS POINTS FORTS

- Expérience souhaitée dans le domaine du nautisme.
- Connaissances avérées du monde de la plaisance et des relations clients.
- Maîtrise de l'anglais. Connaissances en néerlandais seraient un plus.
- Qualités relationnelles et sens du contact avec les clients et partenaires.
- Force de proposition.
- Autonomie, sens de l'initiative et du reporting.
- Brevet de natation 25 mètres, habilitations électriques et SST.
- Permis bateau souhaité.
- Une expérience dans la maintenance d'installations portuaires serait un plus.

Formation possible pour accompagner à monter en compétences.

Contrat de droit privé. Convention applicable : convention collective nationale des personnels des ports de plaisance.

Horaires décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service et travail le week-end et jours fériés possibles.



Poste à pourvoir pour le 03/12/2018

CDI

Poste basé à Boulogne/Mer

CANDIDATURE AVANT LE 20/11/2018

Brigitte MAHIEU

Responsable ressources humaines
b.mahieu@hautsdefrance.cci.fr

sous la réf : 18_LHD_BM_08